



## Litige proprio locataire caution

Par **or13**, le **03/09/2015** à **15:13**

Bonjour

Lors de l'état des lieux de sortie, le propriétaire a noté 3 trous en plus sur le sol pvc. De ce fait il a fait faire des devis et vu que le sol pvc qu'il avait mit n'existe pas dans l'entreprise qu'il a choisit, il change TOUT le sol et nous fait payer l'intégralité.

Est il dans son droit de nous faire payer tout le sol alors qu'il y a juste 3 déchirures que sur une partie?

Merci beaucoup à ceux qui pourront m'aider

Par **cocotte1003**, le **03/09/2015** à **18:06**

Bonjour, oui mais avec un taux d'usure qui dépend de la date d'achat du lino. Il doit le remplacer par un lino de même qualité, cordialement

Par **or13**, le **03/09/2015** à **18:21**

Bonjour , Merci pour votre réponse mais alors il a le droit de me faire tout payer ?je pensais que j'avais à payer que la partie détérioré...

Par **moisse**, le **03/09/2015** à **18:52**

Et comment on fait pour réparer des trous et autres accrocs dans du lino ?